

AIES - ACQ: profil des enseignants

par Paul-Émile GINGRAS *

GRACE À LA collaboration des 23 institutions membres de l'Association des collèges du Québec (ACQ) et 69 des 74 membres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES), il nous a été possible d'examiner 2853 dossiers de professeurs: 772 du niveau collégial et 2081 du niveau secondaire.

Nous nous sommes arrêté aux données suivantes: sexe, état civil, état de vie, âge, emploi à temps complet ou partiel, années d'expérience dans l'enseignement, études post-secondaires.

Le profil des enseignants de l'AIES et de l'ACQ esquisse ces divers traits. C'est un portrait robot, nous en convenons, sans chair ni âme. Tel quel, il traduit des réalités et invite les professeurs et les institutions à des rapprochements individuels. Sans être une norme d'évaluation, il peut servir à la définition de certains critères d'excellence.

Association des institutions d'enseignement secondaire

1. RÉPARTITION PAR INSTITUTION

Les 2081 professeurs sont répartis dans 69 institutions de dimensions variables. Il y a de 7 à 9 professeurs dans 4 institutions; le 10 à 20 dans 16; de 20 à 30 dans 15; de 30 à 40 dans 15; de 40 à 50 dans 11; de 50 à 60 dans 5 et de 60 à 70 dans 3. La moyenne des professeurs est de 30 par institution et la médiane est de 29.

2. RÉPARTITION PAR SEXE

Les 2081 professeurs comprennent 1382 hommes et 699 femmes. Une relation de $\frac{2}{3}$ à $\frac{1}{3}$ ou exactement 66.4% - 33.6%. Nombre d'institutions à direction masculine résistent à l'engagement de personnel féminin : 23 n'emploient aucune femme; 17 en emploient moins de 5. Les institutions féminines sont plus accueillantes pour le personnel masculin : 5 seulement n'emploient pas d'hommes, même si 25 conservent un personnel féminin en majorité.

* L'auteur est le directeur du Bureau pédagogique du CADRE.

3. ÉTAT CIVIL, ÉTAT DE VIE

Il y a nettement plus de célibataires que de personnes mariées : 1306 et 775, soit 62.8% et 37.2%. L'explication tient à la présence des religieux: 951 ou 72.8%. Les laïques célibataires sont au nombre de 355 ou 27.2%.

Le personnel enseignant comprend donc 951 religieux (45.7%) et 1130 laïques (54.3%), ces derniers constituant un sous-total de 775 mariés (68.6%) et 355 célibataires (31.4%). Comme on le verra plus bas, la proportion de célibataires est due au jeune âge de nombreux enseignants.

Toutes les institutions recensées sont à direction religieuse, sauf 2. Toutes, sans exception, emploient au moins 1 religieux. La moyenne du personnel religieux par institution est de 52% et coïncide avec la médiane. 1/3 des institutions ont un personnel composé de plus de 60% de religieux; un autre 1/3 emploient par ailleurs moins de 10 religieux. En pourcentage, la répartition indique la situation suivante quant au personnel religieux : 3 institutions en emploi de 3 à 10%; 5 de 10 à 20%; 5 de 20 à 30%; 8 de 30 à 40%; 11 de 40 à 50%; 8 de 50 à 60%; 10 de 60 à 70%; 9 de 70 à 80%; 5 de 80 à 90%; 5 de 90 à 100%.

Notons que les Néo-Canadiens constituent environ 6% du personnel, soit 123 professeurs répartis entre les secteurs d'arts et de lettres (62), de sciences humaines (11) et sciences pures et mathématiques (50). 6 institutions en emploi plus de 5; 29 n'en emploient aucun; les 34 autres institutions en emploi de 1 à 4. On note que 3 institutions ont une majorité de Néo-Canadiens, soit 21 de leurs 35 professeurs.

4. TEMPS COMPLET, TEMPS PARTIEL

Les 2081 professeurs comprennent 1463 « temps complets » (70.3%) et 618 « temps partiels »

(29.7%). Par institution, cette répartition donne une moyenne de 21 professeurs à temps complet, de 9 à temps partiel et une médiane de 19 « temps complets » et de 7 « temps partiels. »

En chiffres absolus, les « temps complets » se répartissent comme suit : 17 institutions de 0 à 10; 19 de 10 à 20; 15 de 20 à 30; 13 de 30 à 40 et 5 plus de 40. Les « temps partiels » : 46 de 0 à 10; 17 de 10 à 20; 5 de 20 à 30; 1 de plus que 40.

Une répartition en pourcentage est plus significative, vu la dimension variable des institutions. On découvre alors que le premier 1/3 des institutions emploient de 80 à 100% de personnel à temps complet, que le second 1/3 en emploi de 60 à 80%, que le dernier 1/3, qui en emploie moins que 60%, comprend 13 institutions où les « temps partiels » dépassent en nombre les « temps complets ». Soit :

- 8 institutions : 90% et + de temps complets
- 15 institutions : 80% et + de temps complets
- 12 institutions : 70% et + de temps complets
- 11 institutions : 60% et + de temps complets
- 10 institutions : 50% et + de temps complets
- 13 institutions : — de 50% de temps complets

La moyenne, pour les 69 institutions, est de 69% de « temps complets » et 31% de « temps partiels », alors que la médiane se situe à 71% et 29%.

5. L'ÂGE

Le tableau 1 et le graphique 1 révèlent la jeunesse de nos enseignants : 60% des enseignants à temps complet ont moins de 35 ans; 207 ou 14.2% d'entre eux n'ont pas 25 ans. L'augmentation des effectifs

TABLEAU 1

Pourcentage de répartition des professeurs par groupes d'âge

	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 et +
Temps complet	14.2	27.8	17.9	12.3	9.4	7.5	4.8	6.1
Temps partiel	12.8	20.5	17.0	10.7	12.3	8.1	7.3	11.3
TOTAL :	13.7	25.6	17.8	11.8	10.2	7.7	5.6	7.6

GRAPHIQUE 1

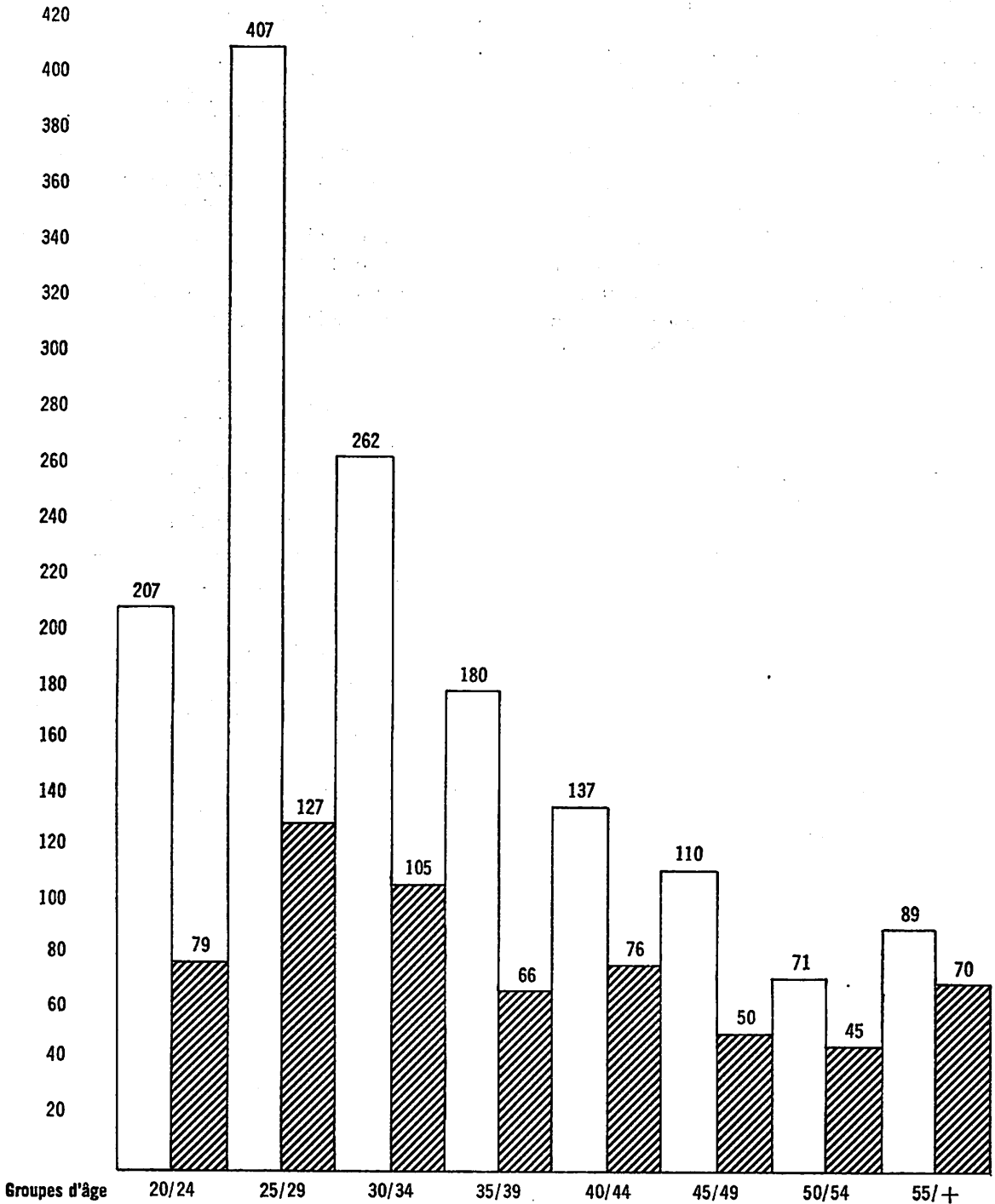
Répartition des professeurs par groupes d'âge

AIES

Nombre de professeurs

□ : temps complet

▨ : temps partiel



étudiants, ces dernières années, et la hausse de l'âge moyen chez les religieux semblent des éléments d'explication.

6. L'EXPÉRIENCE DE L'ENSEIGNEMENT

Les 2081 professeurs cumulent 3415 années d'expérience au niveau élémentaire; 18183 au niveau secondaire et 1578 au niveau collégial, pour un total de 23176 années d'expérience. C'est en moyenne 11.1 années par professeur et 336 années par institution. Le pourcentage d'années d'expérience aux différents niveaux est de 14.7% à l'élémentaire; de 78.5%, au secondaire; de 6.8% au collégial.

Cette situation est variable d'une institution à l'autre. Ainsi, dans 9 institutions aucun professeur n'a jamais enseigné à l'élémentaire et, dans 13 autres, aucun n'a enseigné au collégial. Dans quelques cas, 40% de l'expérience du personnel enseignant est une expérience au niveau élémentaire. Dans 9 autres cas, l'expérience de l'enseignement collégial compte pour 10%, 15% et même 25%. Le tableau 2 peut ouvrir une piste de réflexion.

TABEAU 2

Nombre d'institutions par années d'expérience aux trois niveaux

Années d'expérience	Niveau élémentaire	Niveau secondaire	Niveau collégial
0	9	} 9	13
1-9	14		14
10-19	7		12
20-29	7		9
30-39	5		7
40-49	3		5
50-59	3		5
60-79	6		} 4
80-99	7		
100-199	4	19	—
200-299	4	18	—
300 et +	—	23	—

7. LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

La scolarité de l'enseignant du secondaire, dans le contexte passé et présent, ne se fixe pas uniformément.

L'objectif général d'une licence d'enseignement, comprenant deux années d'études universitaires dans la discipline et une année de psycho-pédagogie, ne caractérise pas la situation actuelle, où 189 professeurs seulement sur les 2081, soit 9.1% détiennent la licence en pédagogie.

Première caractéristique: 62.8% des enseignants sont bacheliers ès arts. C'est le cas de 1308 professeurs. Ces bacheliers ont poursuivi des études universitaires dans la discipline qu'ils enseignent: 521 baccalauréats spécialisés ou licences, 84 maîtrises et 15 doctorats, soit au total 620 ou 29.7%. Un autre 9.1% de bacheliers ont poursuivi des études universitaires en philosophie et en théologie, bien qu'ils n'enseignent pas ces matières. Enfin, 9.5% ces professeurs qui ont obtenu des degrés universitaires dans la discipline qu'ils enseignent ont ajouté à celles-ci des études de pédagogie. Au total, 38.9% des professeurs du secondaire ont poursuivi des études universitaires dans d'autres disciplines que la pédagogie.

Les autres professeurs (61.1%) ont soit le seul B.A., soit le seul B. Péd., soit le B.A. + le B. Péd., Au total, 792 professeurs ont les brevets pédagogiques et 160 la licence en pédagogie, soit 38% et 7.7%. Si on ajoute les 9.5% des diplômés universitaires qui ont ajouté le B. Péd. (169) ou la licence (29), on obtient un grand total de 961 Brevets - B. Péd. et 189 L. Péd.: 1150 et 55.2% de tous les enseignants.

Si nous faisons le compte: 792 brevets ou B. Péd., 160 L. Péd., 190 L. Ph. et L. Th., 521 B. Spéc., 84 maîtrises et 15 doctorats dans la discipline enseignée, nous atteignons 1762 professeurs qualifiés par leurs études officielles. Il reste, dans la région nébuleuse, 319 professeurs (15%): certains autodidactes ou hommes formés dans le métier, certains en cheminement d'études, certains non qualifiés.

* * *

En somme, l'enseignant du secondaire fait partie d'une équipe moyenne de 30 professeurs. Le groupe compte 20 hommes et 10 femmes; 6 laïques et 4 religieux - 68% des laïques étant mariés. Il comprend 1 ou 2 Néo-Canadiens. Du groupe de 30, 21 sont à temps complet et 9 à temps partiel. Le professeur est jeune: près de 40% n'ont pas 30 ans; l'âge moyen des enseignants laïques est notablement inférieur à celui des enseignants religieux.

Association des collèges du Québec

1. RÉPARTITION PAR INSTITUTION

Les 772 professeurs sont répartis dans 23 institutions, comme suit: 9, 12, 15, 19, 20, 22, 23, 34, 28, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 33, 47, 48, 48, 49, 81, 83. La moyenne: 33.5; la médiane: 29. On distingue 5 dimensions d'institutions, selon le nombre de leurs professeurs: les 9-15, 19-24, 28-33, 47,49, et 81-83.

2. RÉPARTITION PAR SEXE

On compte 545 hommes et 227 femmes, soit 70.5% et 29.4% du total de 772 professeurs. Proportionnellement aux effectifs étudiants des mêmes institutions - 51.1% garçons et 48.9% filles -, la majorité des professeurs masculins s'impose.

La distribution par institution varie. Certains collèges emploient peu de femmes; d'autres, peu d'hommes. Ainsi, pour les hommes, 4 collèges en emploi de 0 à 9 pour un total de 15; 6, de 12 à 16 pour un total de 85; 9, de 21 à 28 pour un total de 223; 4, de 42 à 72 pour un total de 222. Quant aux femmes, elles sont ainsi réparties: 12 collèges en emploi de 0 à 6 pour un total de 41; 6, de 7 à 18 pour un total de 57; 5, de 19 à 35 pour un total de 129.

3. ÉTAT CIVIL, ÉTAT DE VIE

Les professeurs célibataires sont au nombre de 429 (55.6%), incluant 297 religieux; les personnes mariées, au nombre de 343, comptent pour 44.4%.

Le personnel comprend donc 297 religieux et 475 laïques, soit 38.5% et 61.5%. Les laïques sont mariés en grande majorité: 343 contre 132, ou 72.2% contre 27.8%.

Les religieux sont inégalement répartis dans les institutions: 12 institutions ont moins de 10 religieux

(total: 71); 5 institutions ont plus de 25 religieux (total: 145 ou ½ des effectifs religieux); les 6 autres emploient de 10 à 25 religieux (total: 81).

10% des professeurs sont des Néo-Canadiens, soit 75. Ils enseignent les arts et les lettres (19), les sciences humaines (25) et les sciences pures - mathématiques (31). Également répartis dans l'ensemble des institutions, ils font exception dans un collège où 16 sont regroupés.

4. TEMPS COMPLET, TEMPS PARTIEL

Des 772 professeurs recensés 69.3% enseignent à temps complet (535) et 30.7% à temps partiel (237). Si l'on compare le pourcentage de chacune des institutions, dans cette relation temps complet - temps partiel, on obtient une moyenne plus nette de 67% de « temps complets » et 33% de « temps partiels ». Dans la même comparaison, la médiane donne 70% et 30%.

Les rapports de chaque institution, en pourcentage, se lisent comme suit:

% — temps complet:	26	42	96	95	71	70	25	72	87	78	84
% — temps partiel:	74	58	4	5	29	30	75	28	13	22	16
	70	56	77	92	93	68	61	67	70	21	72
	30	44	23	8	7	32	39	33	30	79	28

On notera que 4 institutions ont un personnel en majorité à temps partiel.

237 professeurs à temps partiel répartis dans 23 institutions donnent une moyenne de 10.3; la médiane est de fait à 12. En réalité 6 institutions en emploi moins de 5 (total: 12); 8 institutions, de 5 à 10 (total: 60); 5 institutions de 10 à 20 (total: 75) et 4 institutions, plus de 20 (total: 90).

TABLEAU 3

Pourcentage de répartition des professeurs par groupes d'âge

	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 et +
Temps complet	3.9	26.7	19.1	16.3	10.8	10.6	5.1	7.5
Temps partiel	9.7	25.7	17.3	14.3	10.7	8.8	3.8	9.7
TOTAL :	5.7	26.4	18.5	15.7	10.7	10.1	4.7	8.2

Une courbe normale hypothétique réduirait le groupe des 20-24 à 2.5%; donnerait aux trois groupes 25-29, 30-34 et 35-39: 25%, 20% et 17.5%; elle conserverait 25% des effectifs de 40 à 50; et enfin un 10% entre 50 et 65. Soit les ¾ entre 24 et 40 ans.

5. L'ÂGE

La préparation à l'enseignement collégial est plus longue que la préparation à l'enseignement secondaire. Le groupe des jeunes se situe entre 25 et 29 ans. Dans l'ensemble, la moitié des professeurs n'ont pas 35 ans. La profession perd des membres régulièrement, par réorientation et départ de religieux, bien que le groupe soit stable entre 40 et 50 ans.

Nous résumons la situation dans le tableau 3 et dans le graphique 2.

6. L'EXPÉRIENCE DE L'ENSEIGNEMENT

La spécialisation d'un des 23 collèges nous paraissait fausser les statistiques. Dans cette observation de l'expérience, nous avons donc retenu les dossiers de 744 professeurs de 22 institutions. Ces professeurs cumulent 8,278 années d'enseignement, dont 4,503 au collégial (54%), 2,971 au secondaire (35%) et 804 à l'élémentaire (11%). Vestiges du collège classique, de la cohabitation de plusieurs niveaux d'enseignement, de la traditionnelle promotion vers le haut ?

GRAPHIQUE 2

Répartition des professeurs par groupes d'âge

ACQ

Nombre de professeurs

□ : temps complet

▨ : temps partiel

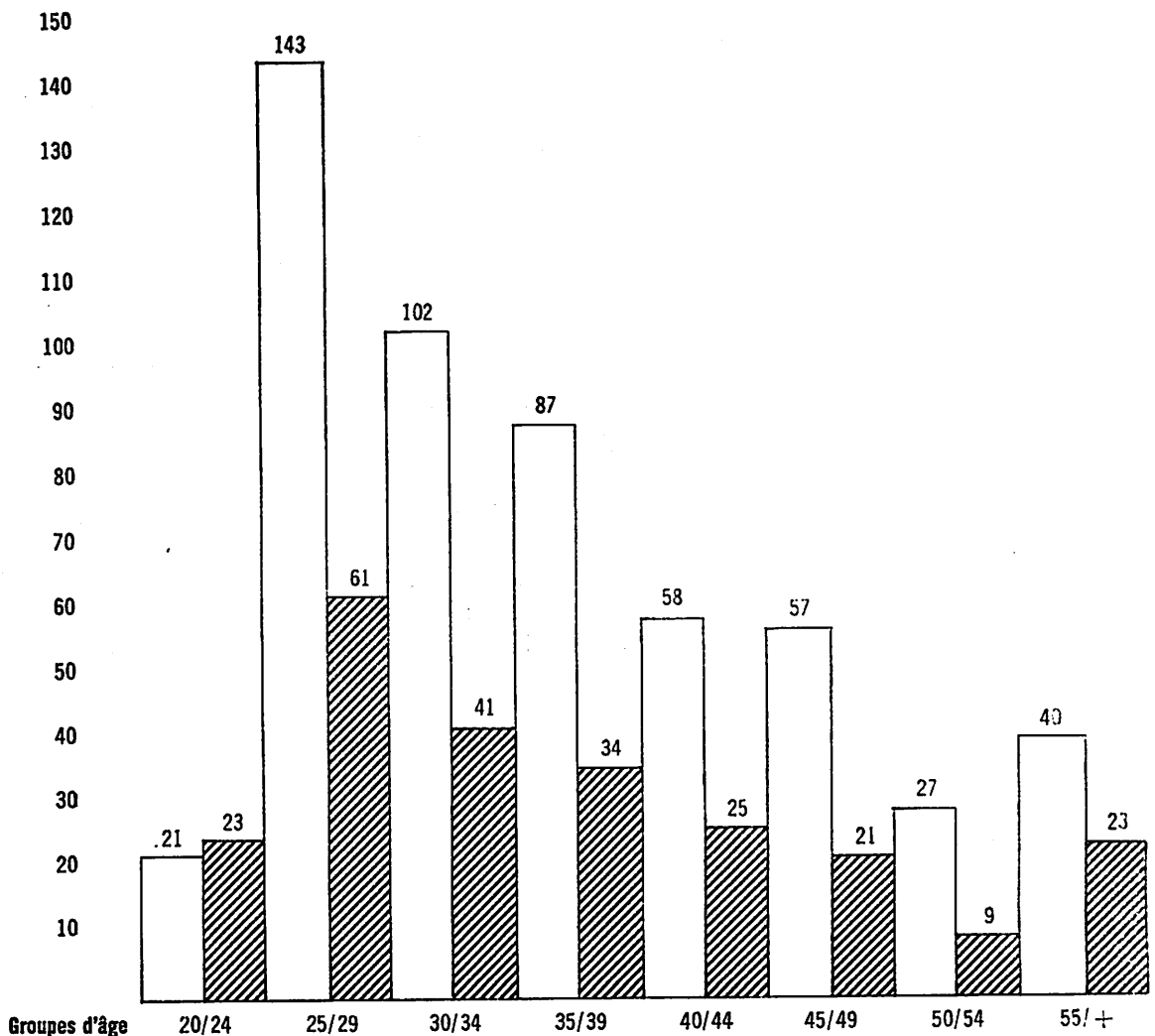


TABLEAU 4
Moyenne des années d'expérience de chaque professeur dans chaque institution

Institutions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Collégial	2.6	3.5	4.0	4.0	4.4	4.8	4.8	5.4	5.5	5.5	5.8	5.8	6.0	6.0	6.4	7.3	7.3	7.4	7.5	8.0	8.2	8.4
Secondaire	5.8	2.0	5.3	7.0	3.6	2.5	3.0	3.1	2.3	3.0	2.0	4.2	6.5	5.4	3.7	3.6	4.4	6.1	4.4	4.2	5.9	0.9
Élémentaire	1.0	0.3	1.3	1.0	1.6	0	0	1.0	0	0.2	0	2.0	3.5	2.3	0.4	0	0.6	0	1.0	0.2	2.6	0.2
TOTAL :	9.4	5.8	10.6	12.0	9.6	7.3	7.8	9.5	7.8	8.7	7.8	12.0	16.0	13.7	10.5	10.9	12.3	13.5	12.9	12.4	16.7	9.5

Le professeur a donc, en moyenne, 11.1 années d'expérience, dont 6 au collégial, 4 au secondaire et 1.1 à l'élémentaire. L'institution cumule 376 années d'expérience, dont 205 de niveau collégial, 135 de niveau secondaire et 36 de niveau élémentaire.

Il nous apparaît que cette expérience (54%) au niveau collégial est faible. Elle témoigne d'un niveau dont les objectifs sont mal identifiés.

Pour être juste, il importe de faire voir les variations qui existent entre les diverses institutions, à ce propos. En divisant le nombre d'années d'expérience de chaque niveau par le nombre de professeurs de chaque institution, nous obtenons les moyennes que nous présentons au tableau 4.

L'institution, dont l'expérience au secondaire et à l'élémentaire dépasse celle du collégial, doit s'interroger et mettre à point sa politique de recrutement du personnel. C'est le cas de 7 ou 8 collèges.

7. LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Les études postsecondaires se présentent ainsi: 501 des 772 professeurs détiennent un baccalauréat ès arts. 688 détiennent des diplômes universitaires dans la discipline qu'ils enseignent, soit 412 au niveau du baccalauréat spécialisé ou de la licence; 174 au niveau de la maîtrise ou du D.E.S.; 75 au niveau du doctorat. De ces 688, 253 ont ajouté à leur spécialisation des études de psycho-pédagogie. 27 ont poursuivi des études universitaires, en particulier dans les Beaux-Arts, études qui les qualifient pour leur enseignement, sans qu'elles soient authentiquées par les diplômes traditionnels. Enfin 54 professeurs ont des diplômes en psycho-pédagogie, sans autre spécialisation universitaire. Ceux-là se retrouvent particulièrement à l'éducation spécialisée et à la formation des maîtres.

Au total, 742 professeurs possèdent des titres qui les qualifient (sur papier) et une trentaine ne les ont pas.

Le pourcentage de ces qualifications pourrait se lire ainsi:

65% des professeurs détiennent un B.A.;

53%, une licence ou un Baccalauréat spécialisé;

22%, une maîtrise ou un D.E.S.;

9.7%, un doctorat;

3.5%, des qualifications universitaires particulières.

Il s'agit toujours de spécialisation dans la discipline enseignée. Nous oublions les degrés en philosophie et théologie pour les professeurs qui n'enseignent pas ces disciplines, bien que la formation universitaire obtenue par de telles études ne constitue pas un facteur secondaire de qualification. Enfin, les 307 professeurs qui ont des titres en pédagogie constituent près de 30% du personnel.

L'enseignant de niveau collégial fait donc partie d'une équipe moyenne d'une trentaine d'enseignants. Dans ce groupe de 30, quelque 21 seront des hommes et 9 des femmes. 12 ou 13 seront mariés; 18 seront célibataires, dont 12 religieux. Parmi ses collègues, il y aura 3 Néo-Canadiens. Le corps enseignant est réparti comme suit: 70% - 30% à temps complet et à temps partiel. La moitié des professeurs n'ont pas 35 ans. Bon nombre quittent la carrière entre 35 et 45 ans. Le professeur a, dans l'ensemble, une dizaine d'années d'expérience (les plus âgés aident à la moyenne!). Enfin 86% des professeurs ont une formation universitaire dans leur discipline et 7% ont une formation universitaire du type « licence d'enseignement » (sans compter ceux qui ont ajouté la pédagogie à leurs études de spécialisation). Comme le niveau collégial lui-même, le professeur paraît insuffisamment identifié.

L'objet de ce rapport n'est pas de commenter, mais de révéler quelques aspects d'une situation. La piste est ouverte. A chacun d'auto-évaluer sa situation locale ou personnelle.